

SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDES, D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DE LA BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS DE JABLINES-ANNET

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Article L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales - L'Ordonnance N°2021-1310 et le Décret N°2021-1311 du 7/10/2021 ont réformé les règles de publicité des actes pris par les collectivités territoriales. A compter du 1^{er} juillet 2022 : publication sous format électronique sur le site de la collectivité

SEANCE DU 9 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à 15 heures, le Conseil Syndical régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, réunion en présentiel, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BARAT.

Nombre de membres afférents au Conseil Syndical : 9
Nombre de membres présents en exercice : 6
Nombre de membres ayant pris part au vote : 8 (délibérations N°2024/11 et N°2024/13 à N°2024/17)
7 (délibération N°2024/12)

Date de la convocation : le 25 mars 2024

Présents :

- Représentants du Groupement Intercommunal Base de Loisirs de Jablines-Annet (GIJA) :
M. Jean-Michel BARAT, Mme Lydie ZMUDA et M. Christian MARCHANDEAU
- Représentants du Conseil Régional d'Ile-de-France :
Mme Thi Hong Chau VAN
- Représentante du Conseil Départemental de Seine-et-Marne :
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI et M. Thierry CERRI

Absentes représentées :

Mme Nathalie TORTRAT donne pouvoir à Mme Lydie ZMUDA
Mme Claudine THOMAS donne pouvoir à M. Christian MARCHANDEAU

Absent/excusé : M. Paul MIGUEL

Assistaient également à la réunion :

Ile de Loisirs : M. Cyrille MARCHADOUR Directeur Général et Mme Catherine GONZALEZ secrétaire du Syndicat Mixte

Le quorum étant atteint, le Conseil Syndical peut valablement délibérer. M. BARAT souhaite la bienvenue à tous les membres présents et déclare la séance ouverte.

Mme Lydie ZMUDA est désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

N° ordre	Objet	Décision	N° délibération
1	Approbation du procès-verbal du 27 février 2024	Approuvé à l'unanimité	-
2	Finances : Approbation du compte de gestion 2023	Approuvé à l'unanimité	2024/11
3	Finances : Approbation du compte administratif 2023	Approuvé à l'unanimité	2024/12
4	Finances : Affectation et reprise des résultats de clôture de l'exercice 2023 au BP 2024	Approuvé à l'unanimité	2024/13
5	Finances : Fongibilité des crédits	Approuvé à l'unanimité	2024/14
6	Finances : Vote du Budget Primitif 2024	Approuvé à l'unanimité	2024/15
7	Tarifs généraux 2025 et du centre équestre 2024/2025	Approuvé à l'unanimité	2024/16
8	Rendu compte : Choix de l'entreprise pour le remplacement du sol des terrains multisports	A pris acte	2024/17

Le Président,
Jean-Michel BARAT

Syndicat Mixte d'Études
d'Aménagement et de Gestion
de la Base de Plein Air et de
Loisirs de Jablines/Annet
77450 JABLINES
Tél. : 01 60 26 04 31 - Fax : 01 60 26 52 43